

## 6. Quelques outils et leviers d'action pour les équipes syndicales

Le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) a déjà un rôle important à jouer en s'appuyant sur la législation relative à l'**exposition aux risques dus aux agents physiques** (dont les ondes électromagnétiques font partie).

Par exemple, lors de la visite des lieux de travail et de l'analyse des risques, il est possible d'intégrer les aspects ondes électromagnétiques. Les représentants des travailleurs peuvent également demander que soient intégrés les risques relatifs aux ondes électromagnétiques dans le plan global de prévention (PGP) et dans les plans annuels d'action (PAA) pour assurer un suivi du contrôle de ces risques.



### Concrètement, en CPPT ?

- Demander que les risques relatifs aux ondes électromagnétiques soient intégrés dans le plan global de prévention
- Demander si une évaluation des risques relatifs aux champs et ondes électromagnétiques a été réalisée, en particulier si l'entreprise travaille avec de l'électricité en haute tension, ou si certains équipements sont très énergivores (poste haute tension, four à induction, presse haute fréquence, soudage de bâche ou blisters, etc...)
- Demander si a été réalisée dans l'entreprise une cartographie des risques relatifs aux ondes électromagnétiques, en vue de vérifier que les valeurs limites d'exposition, ou les valeurs déclenchant l'action ne sont pas dépassées
  - o Si c'est le cas, en prendre connaissance
  - o Sinon, l'exiger
- Demander une information des travailleurs sur les risques d'exposition aux champs et ondes électromagnétiques
- Demander un suivi médical et une surveillance de la santé pour les travailleurs qui seraient exposés aux risques relatifs aux ondes électromagnétiques

**A savoir :** ce sont les Services Externes de Prévention et de Protection (SEPP) qui sont à même d'effectuer les mesures. Les équipes syndicales ne doivent pas hésiter à y faire appel, particulièrement si elles pensent que certaines zones de l'entreprise sont exposées à ces risques.

Certains SEPP sont équipés des appareils de mesurages pour les champs et les ondes électromagnétiques. D'autres doivent faire appel à des services spécialisés dans ce type de mesures. Ces prestations sont payantes pour l'entreprise.

Par exemple, pour effectuer le mesurage des CEM pour une entreprise faisant 500 m<sup>2</sup>, occupant 50 travailleurs, il faut compter +/- 1500€ (déplacement + heures prestées sur place + heures prestées pour l'analyse des résultats et la rédaction du rapport + location du matériel).

## Les personnes électrosensibles

L'électrosensibilité est une pathologie reconnue et décrite par l'OMS. Elle se caractérise par divers symptômes : rougeurs, picotements, sensations de brûlures, fatigue, lassitudes, étourdissements, nausées, palpitations cardiaques ; la difficulté, c'est que les symptômes sont « non spécifiques » à une cause précise et qu'on ne peut pas les rattacher à une maladie connue.

La tentation est grande de considérer ces comportements en attitude psychosomatique ou de stress inspirés par les éventuels effets des ondes électromagnétiques.

La Suède et l'Angleterre sont les seuls pays au monde où ce trouble est officiellement reconnu comme handicap ; des études menées à Salzbourg (Autriche) proposent le taux de 5% de la population totale affectée par l'électrosensibilité avec une extrapolation à 50% en 2017.

L'Allemagne a intégré l'électrosensibilité dans sa version de la dixième classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé (l'ICD-10) dans la catégorie regroupant les facteurs influant sur l'état de santé et le recours aux services de santé et concernant des agents physiques dont les radiations

La Suisse intègre ces préoccupations en soumettant les lieux sensibles (écoles, hôpitaux...) à un seuil maximal plus bas.

Relevons encore que se développe toute une industrie du textile qui produit des tissus blindés et des vêtements qui mettent le corps humain à l'abri des CEM. En France, le couturier SMUGGLER a, par exemple, créé un costume avec des poches équipées de ces tissus blindés. Parmi ses clients, Arnaud Montebourg... ([lien nextup.org http://www.challenges.fr/entreprise/20130321.CHA7517/une-pme-francaise-invente-le-costume-anti-ondes-wifi-et-4g.html](http://www.challenges.fr/entreprise/20130321.CHA7517/une-pme-francaise-invente-le-costume-anti-ondes-wifi-et-4g.html))

## Autres impacts sociaux et environnementaux

On peut constater aujourd'hui au sein de la population pas mal d'inquiétudes et une grande confusion sur les effets, surtout à long terme, des ondes électromagnétiques sur la santé. Les scientifiques sont divisés, le monde politique peine à se positionner de façon claire (les normes maximales sont différentes selon les pays, et même selon les régions). Les lobbies sont également très puissants et bien organisés. Le citoyen se demande légitimement s'il est suffisamment protégé.

Paradoxalement, la demande de technologie sans fil et de connexions puissantes partout et tout le temps ne cesse de croître. Avec des conséquences aussi sur nos modes de vie et sur la vie sociale : addiction aux technologies sans fil, hyper-sollicitation partout et tout le temps, isolement, trouble de la concentration, etc. Sans parler d'une forme d' « obligation » de plus en plus pressante des employeurs pour que leurs employés soient joignables en permanence.

Grâce à (ou à cause de) ces technologies qui nous permettent d'être disponible en permanence, la frontière entre travail et vie privée est devenue beaucoup plus floue pour bon nombre de travailleurs et travailleuses, avec des conséquences sur le stress, les risques de burn-out, etc...



## Ailleurs dans le monde

**Plus de 25 extraits de minerais** différents composent notre GSM. Tous ces minerais sont épuisables et beaucoup sont en voie de pénurie face à l'augmentation permanente de la demande mondiale.

L'extraction de ces minerais provoque de nombreux dégâts socio-environnementaux et tend à alimenter des conflits armés.

*Par exemple : Conditions sociales et éthiques de l'extraction du Coltan, minéral au cœur de la technologie des téléphones mobiles, au Congo : aucune mesure de protection des travailleurs du Sud!*

Des tonnes de **déchets dangereux** à traiter !

- Un téléphone (100 grammes) nécessite 30 kilos de matière première.
- 3 millions de GSM jetés chaque année ► des centaines de tonnes de déchets à traiter.
- Appareils qui contiennent beaucoup de matériaux et de substances toxiques pour l'environnement et la santé (plomb, arsenic, cadmium).



Une consommation incitant à une **utilisation irraisonnée des ressources naturelles.**

- Obsolescence programmée produits (hardware et software)
- Batteries irremplaçables
- Pièces de réparation introuvables
- Pas de chargeur universel, etc.

des

*Bientôt sur le site : l'interview Virginie HESS (IEW)*